



## **Aux membres de l'Association du personnel non enseignant de l'Université McGill (MUNACA)**

Au nom de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), qui représente plus de 30 000 membres en Ontario, nous voulons exprimer notre appui sincère aux efforts engagés pendant votre lutte constante contre le manque flagrant de volonté de l'Université McGill d'aborder avec sérieux, à la table de négociation, les questions liées à la pension, aux avantages sociaux et à une échelle salariale convenable.

L'AFPC-Ontario représente plus de 4 000 personnes salariées de trois grandes universités de recherche : l'Université Queen's, l'Université de Western Ontario et l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario. Nous sommes bien placés pour comprendre les difficultés associées à la négociation avec les universités, trop préoccupées par les gains pécuniaires pour accorder des conditions de travail saines à leur personnel.

L'Université McGill ne peut fonctionner sans le travail effectué par vos membres. Vous améliorez la qualité de l'éducation et la vitalité générale de l'Université. Parce qu'un régime de retraite est un élément essentiel d'une relation de travail, nous appuyons votre objectif de participer collectivement à la gestion de votre régime de retraite en collaboration avec d'autres intervenants, le personnel et l'administration de l'Université. En outre, nous vous appuyons dans votre quête d'obtenir de meilleurs droits en ce qui touche l'établissement des horaires et une échelle salariale convenable en vertu de laquelle le progrès de vos membres est fonction des années de service. L'Université McGill est l'une des universités les plus prestigieuses, non seulement au Québec, mais aussi au Canada. Le refus de l'Université d'accorder à son personnel la parité avec des personnes salariées d'autres universités de la région est une dénégation inacceptable de la valeur de votre travail. Nous condamnons le refus de l'Université de vous accorder les mêmes droits que ceux dont jouissent d'autres employés d'universités au Canada.

Nous vous appuyons dans la négociation de votre droit d'obtenir un libellé qui répond aux besoins de vos membres parce que les gains que vous

réalisez aujourd'hui façonneront les gains de nos membres à l'avenir. Les efforts que déploie l'AFPC en matière de recrutement nous permettent d'établir une base solide de membres des universités ontariennes. En ce moment, le personnel de soutien de l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario lutte pour obtenir des droits à la négociation collective. Ce personnel de soutien bénéficiera des gains que vous obtiendrez dans le cadre de cette lutte. Ainsi, nous reconnaissons le travail que vous avez accompli jusqu'à présent, et nous vous félicitons de défendre votre droit à une convention collective équitable.

Votre lutte, c'est notre lutte! Ensemble, nous vaincrons!

En toute solidarité,

Sharon DeSousa  
Vice-présidente exécutive régionale : Ontario  
Alliance de la Fonction publique du Canada  
90 Eglinton Avenue East, Suite 608  
Toronto Ontario M4P 2Y3  
Telephone No. (416) 485-3558 ext 231  
Fax No. (416) 485-8607  
Email: [desouss@psac.com](mailto:desouss@psac.com)

En toute solidarité,

MaryAnne Laurico  
Représentante de la section locale à charte directe des travailleuses et  
des travailleurs universitaires  
Conseil de région de l'Ontario